Commune de Hesperange

REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance publique n° 2020/07 du 26.10.2020

Date de l'annonce publique : 20.10.2020
Date de la convocation des conseillers : 20.10.2020

Présents:

a) physiquement: MM. et Mmes Lies, bourgmestre, Adehm, Beck, Juncker, échevins,

Feyder, Huberty, Keller, Lamberty, Leven, Pleimling, Tex, Theis,

Velazquez, Wester, conseillers,

Britz, secrétaire

b) par visioconférence :

Absents:

a) excusé : ///
b) sans motif : ///

Votants par Mme Goerens (mandataire : Roland Tex)

procuration:

Point de l'ordre du jour : 5

Objet: Modification du règlement-taxe relatif à l'utilisation des salles et

infrastructures communales

Le Conseil Communal,

Vu les articles 99, 102 et 107 de la Constitution ;

Vu l'article 106, point 7°, de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Revu sa décision du 5 février 2018 portant approbation du règlement-taxe relatif à l'utilisation des salles et infrastructures communale, approuvée par Monsieur le Ministre de l'Intérieur en date du 28 mars 2018 ;

Considérant qu'il y a lieu d'adapter les salles mises à disposition et de revoir les tarifs de location des différents lieux ;

Vu les tarifs proposés par le collège des bourgmestre et échevins ;

Après en avoir délibéré conformément à la loi et à l'unanimité des voix

Décide

1. d'approuver avec effet au 1^{er} janvier 2021 le règlement-taxe relatif à l'utilisation des salles et infrastructures communales qui suit :

A) Centre Nicolas Braun (bâtiment AMIPERAS) à Hesperange

Centre Nicolas Braun	Salle des fêtes avec comptoir				
Associations ayant leur siège social dans la Commune de Hesperange et partis politiques					
location	ocation gratuite				
Associations n'ayant pas leur siège social dans la Commune de Hesperange					

Centre Nicolas Braun	Salle des fêtes avec comptoir					
réception, exposition, concert, soirée de projection, théâtre, séance académique, assemblée générale, congrès	300,00 €					
Particuliers ayant leur domic	Particuliers ayant leur domicile dans la Commune de Hesperange					
réception limitée à 3 heures 300,00 €						
Particuliers n'ayant pas leur	Particuliers n'ayant pas leur domicile dans la Commune de Hesperange					
réception limitée à 3 heures 450,00 €						
Sociétés avec but lucratif	Sociétés avec but lucratif					
réception, exposition, concert, soirée de projection, théâtre, séance académique, assemblée générale, congrès	450,00€					

B) Complexe Sportif à Holleschbierg / Hesperange

Centre Sportif Holleschbierg	Hall sportif	Buvette Hall sportif	Vestiaires Hall sportif	Stade Alphonse Theis	Vestiaires Stade Theis	Terrains Robert Thill + vestiaires R. Thill / terrain synthét.
Associations ayant leur siè	ge social da	ans la Com	mune de He	esperange e	t partis pol	itiques
location	gratuite	gratuite	gratuite	gratuite	gratuite	gratuite
Associations n'ayant pas le	eur siège so	cial dans la	Commune	de Hespera	ange	
location	non autorisée	non autorisée	non autorisée	1.000,00€	gratuite	non autorisée
Fédérations ayant comme	affilié un cl	lub avec siè	ege social d	ans la Comr	nune de He	esperange
Match international, tournoi national ou international	gratuite	gratuite	gratuite	gratuite	gratuite	gratuite
_	Particuliers ayant leur domicile dans la Commune de Hesperange Particuliers n'ayant pas leur domicile dans la Commune de Hesperange					
location	non autorisée	non autorisée	non autorisée	non autorisée	non autorisée	non autorisée
Sociétés avec but lucratif						

Réception, fête interne,	non	500,00€	100,00€	non	500,00€	200,00€
location	autorisée			autorisée		

C) Centre Culturel et Sportif à Itzig (Plateau St Hubert)

Centre Culturel et Sportif Plateau-Itzig	Hall sportif					
Associations ayant leur siège	social dans la Commune de Hesperange et partis politiques					
location	gratuite					
Associations n'ayant pas leur siège social dans la Commune de Hesperange Particuliers ayant leur domicile dans la Commune de Hesperange Particuliers n'ayant pas leur domicile dans la Commune de Hesperange Sociétés avec but lucratif						
location	non autorisée					
Aucune location du hall sportif pour une manifestation culturelle ne sera autorisée						

D) Complexe 'Am Duerf', rue de Hesperange, Itzig- Village

Complexe 'Am Duerf'	Salle des fêtes avec cuisine				
Associations ayant leur siège social dans la Commune de Hesperange et partis politiques					
location	gratuite				
Associations n'ayant pas leui	r siège social dans la Commune de Hesperange				
réception, exposition, concert, soirée théâtrale, soirée de projection, séance académique, assemblée générale, congrès					
Particuliers ayant leur domic	ile dans la Commune de Hesperange				
location	300,00€				
Particuliers n'ayant pas leur	domicile dans la Commune de Hesperange				
location	450,00€				
Sociétés à but lucratif					
location	non autorisée				

E) Centre Culturel et Sportif à Howald

Centre Culturel et Sportif	Hall sportif					
Associations ayant leur siège social dans la Commune de Hesperange et partis politiques						
location	location gratuite					
Associations n'ayant pas leur siège social dans la Commune de Hesperange Particuliers n'ayant pas leur domicile dans la Commune de Hesperange Sociétés à but lucratif						
location non autorisée						
Aucune location du hall sportif pour une manifestation culturelle ne sera autorisée						

F) Bâtiment scolaire Alzingen

Ecole fondamentale Alzingen	Hall sportif				
Associations ayant leur siège social dans la Commune de Hesperange et partis politiques					
location	gratuite				
Associations n'ayant pas leur siège social dans la Commune de Hesperange Particuliers ayant leur domicile dans la Commune de Hesperange Particuliers n'ayant pas leur domicile dans la Commune de Hesperange Sociétés avec but lucratif					
location	non autorisée				

G) Bâtiment scolaire Fentange

Ecole fondamentale Fentange	Hall sportif					
Associations ayant leur siège social dans la Commune de Hesperange et partis politiques						
location	gratuite					
Associations n'ayant pas leu	r siège social dans la Commune de Hesperange					
Particuliers ayant leur domic	Particuliers ayant leur domicile dans la Commune de Hesperange					
Particuliers n'ayant pas leur	domicile dans la Commune de Hesperange					
Sociétés avec but lucratif						
location	cation non autorisée					
Aucune location du hall sportif pour une manifestation culturelle ne sera autorisée						

H) Complexe Culturel à Hesperange (CELO)

Le complexe CELO est disponible pour l'organisation de réceptions, de concerts, de soirées de projection, des séances théâtrales, des séances académiques, des assemblées générales ou des congrès. Des expositions peuvent avoir lieu au foyer uniquement.

Le tarif comprend une location garantie de 48 heures au maximum, période dans laquelle sont compris la mise en place ainsi que la libération des locaux.

Une caution de 1.000,00 € en guise de garantie devra être versée à la recette communale. La mise à disposition aux associations ayant leur siège social dans la Commune de Hesperange et partis politiques est gratuite pour trois manifestations par année, le paiement de la caution n'étant pas requise.

Salle de spectacle + foyer	prestation	tarif	options supplémentaires	tarif
formule vidéo	vidéoprojecteur pupitre d'orateur éclairage standard rideau 20 tables hautes permanence technicien nettoyage	3.000,00€	rideau de scène	150,00€
formule conférence	vidéoprojecteur pupitre d'orateur meuble écran éclairage standard rideau 20 tables hautes permanence technicien nettoyage	3.100,00€	rideau de scène	150,00 €
formule concert	mise en place chaises pupitres avec lampes éclairage standard 2 scènes d'éclairage (orateur + orchestre) rideau pupitre orateur 20 tables hautes permanence technicien nettoyage	3.500,00€	rideau de scène éclairage scène amplification globale vidéoprojecteur	150,00 € 40,00 € h/pers. 40,00 € h/pers. 150,00 €
formule théâtre	rideau pupitre orateur rideau de scène éclairage frontal 20 tables hautes permanence technicien nettoyage	3.000,00€	éclairage de scène microphones acteurs vidéoprojecteur	40,00 € h/pers. 40,00 € h/pers. 150,00 €
Foyer	prestation	tarif	options supplémentaires	tarif

Une caution de 500 €	en guise de garantie devra e	être versée à la	a recette communale.	
formule de base	comptoir avec éclairage frigos concession de cabaretage éclairage de la salle	500,00€	table haute (maximum possible 40 tables hautes)	5,00€
	recyclage du verre permanence technicien		12 tables à manger avec 46 chaises	100,00€
	nettoyage		24 tables à manger avec 92 chaises	200,00€
			36 tables à manger avec 144 chaises	300,00€
			48 tables à manger avec 192 chaises	400,00€
			6 tables banquet avec 60 chaises	100,00€
			12 tables banquet avec 120 chaises	200,00 €
			sonorisation	150,00€
			boîte avec verres	5,00€
formule conférence	formule de base + vidéoprojecteur sonorisation 4 tables pour conférencier	700,00€	table haute (maximum possible 40 tables hautes)	5,00 €
	68 chaises pour auditoire permanence technicien nettoyage		12 tables à manger avec 46 chaises	100,00€
			24 tables à manger avec 92 chaises	200,00€
			36 tables à manger avec 144 chaises	300,00€
			48 tables à manger avec 192 chaises	400,00€
			6 tables banquet avec 60 chaises	100,00€
			12 tables banquet avec 120 chaises	200,00€
			10 chaises	10,00€
			boîte avec verres	5,00€
formule festive	formule de base + éclairage Astera	3.000,00€	options incluses	-

		T
sonorisation pour musique		
de fond		
permanence technicien		
nettoyage		

Les taxes reprises ci-dessus concernant les associations n'ayant pas leur siège dans la Commune de Hesperange, ne sont pas dues si l'organisation de la manifestation est faite en collaboration avec une association locale.

2. d'abroger les tarifs introduits par règlement-taxe relatif à l'utilisation des salles et infrastructures communales du 5 février 2018 et de les remplacer par les présents tarifs. Cependant, pour les réservations de salles qui ont été accordées avant la date de la présente décision, les anciens tarifs sont appliqués.

Et prie Madame la Ministre de l'Intérieur de bien vouloir approuver la présente délibération.

En séance à Hesperange. Date qu'en tête.